ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓪᓕᐊᑎᓪᓗᒋᑦ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Consignes de sécurité pour le chauffage à la maison et au travail

Date de début : **19 janvier 2026**
Date de fin : **23 janvier 2026**
À l’échelle du Nunavut **60 secondes**

Alors que les températures baissent dans tout le Nunavut, le Service de gestion des urgences du Nunavut et le Bureau du commissaire aux incendies du Nunavut rappellent aux résidents et résidentes d'utiliser les appareils de chauffage en toute sécurité afin de réduire les risques d'incendie.

Les radiateurs d'appoint et autres appareils de chauffage sont une cause fréquente d'incendies résidentiels pendant l'hiver Quelques mesures simples peuvent contribuer à réduire les risques :

- Maintenez les appareils de chauffage à au moins un mètre (trois pieds) de tout ce qui peut brûler, comme les meubles, la literie, les vêtements ou les rideaux.
- Ne placez pas les appareils de chauffage sous les lits, les bureaux ou directement contre les murs.
- Branchez les appareils de chauffage directement dans une prise murale ; n'utilisez pas de rallonges ou de multiprises.
- Éteignez les appareils de chauffage lorsque vous quittez une pièce ou allez vous coucher.
- N'utilisez jamais d'appareils de chauffage d'extérieur à l'intérieur.

Sur le lieu de travail, les appareils de chauffage portatifs ne doivent être utilisés que s'ils sont homologués et correctement installés. L'utilisation d'appareils de chauffage dans les couloirs, les bureaux ou les espaces communs peut présenter un risque d'incendie s'ils ne sont pas installés correctement.

L'utilisation d'appareils de chauffage sous les bâtiments ou près des plinthes peut également être dangereuse et ne doit être effectuée qu'avec du matériel homologué par du personnel qualifié.

Nous rappelons aux Nunavummiuts de vérifier que des détecteurs de fumée sont installés à chaque étage de leur maison et qu'ils fonctionnent correctement.

La sécurité incendie, c’est la responsabilité de tout le monde. Pour plus d'informations, consultez la page web du commissaire aux incendies du Nunavut sur le site web du gouvernement du Nunavut.

###

Personne-ressource pour les médias

Kira Dorward
Gestionnaire des communications
Ministère des Services communautaires
867-975-7834
CS@gov.nu.ca

ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᑐᓴᕋᑦᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᑦᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᑦᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.

Communications